

# PROJET PROCES VERBAL

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 DECEMBRE 2024

### 20 h 30 - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Étaient présent(e)s : Mesdames et Messieurs Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Hervé FRANEL, Alexa PELAGE, Stéphane RAYNAL, Guy-Charles HUMBERT, Stéphanie MARTINS-VIANA, Marie-Solange GRILLOT, Sylvain PASTORELLO, Christine DAVOINE, Annick BAZIN, Mickaël SHEPS, Alain SOUÉDET, Charlène METAUT et Florian DAVID.

Étaient absent (e)s excusé (e)s :

Madame Claire HERLIN  
Monsieur Agostino MUZZIN  
Monsieur Laurent PERTHUIS  
Monsieur Julien CAYZAC  
Madame Maria PYRKA  
Madame Caroline ARAMINTHE

Donne pouvoir à :

Monsieur Ariel SHEPS  
Monsieur Hervé FRANEL  
Madame Alexa PELAGE  
Madame Stéphanie MARTINS-VIANA  
Madame Mariannick MORVAN  
Monsieur Florian DAVID

Étaient absent (es) : Mesdames Fleurine BOCQUILLON Laure CHENU, Ghislaine LESAGE, Patricia JEGEN, Léa PHALIPPOUX et Monsieur José AZEVEDO.

**Secrétaire de séance** : Ariel SHEPS

Madame Le Maire a demandé qu'une minute de silence soit observée pour rendre hommage aux Mahorais sinistrés.

**La séance débute** à 20 h 45

**Adoption du procès-verbal du 30 septembre 2024**

Madame Le Maire propose en introduction d'adopter le procès-verbal par vote.

à 21 voix « **POUR** »  
à 0 voix « **CONTRE** »  
et 0 Voix « **Ne prend pas part au vote** »

**Informations sur les décisions prises par Madame le Maire conformément à l'article I2122.22 du code général des collectivités territoriales.**

Décisions N°	OBJET
Décision n° 40/2024	Remplacement de la chaudière – Groupe scolaire ANGOT
Décision n° 41/2024	Remplacement de la chaudière – Hôtel de ville
Décision n° 42/2024	Convention réalisation affiches du 3ème salon de la BD
Décision n° 43/2024	Convention d'utilisation de la Salle Brunel – « Éduquer c'est pas si compliqué »































